



Fiche Signalétique (GHS)

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit: Quash® Fungicide

Numéro d'homologation, Loi sur les 30402
produits antiparasitaires:

Référence(s) VC: 1585

Synonymes: Aucune

Produit signalément: Fongicide

Quash est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé: Utiliser conformément aux instructions de l'étiquette

Restrictions conseillées pour
l'utilisation: Pas d'information disponible

Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

FABRICANT/DISTRIBUTEUR

VALENT CANADA, INC.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6
(519) 767-9262

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE

URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

Restrictions on emergency number: Aucune

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Per WHMIS 2015

This product has been classified under the Guidelines of 2015 Health Canada requirements and the implementation of the GHS (Revision 5) under HPR and the HPA.

Acute toxicity - Oral	Catégorie 4
Acute toxicity - Inhalation (Dusts/Mists)	Catégorie 4
Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 3
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments pour les étiquettes

ATTENTION

Numéro d'appel d'urgence: (800) 892-0099
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0377
Date de révision: 02-01-2019

Déclarations sur les risques

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par inhalation
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Provoque une irritation des yeux
Provoque une légère irritation cutanée

**Precautionary Statements - Prevention**

Obtenir les instructions spéciales avant toute utilisation
Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
Porter une des gants / une protection pour les vêtements / une protection pour les yeux / une protection pour le visage
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit
Éviter de respirer les poussières/buées/gaz/émanations/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré

Precautionary Statements - Response

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Precautionary Statements - Storage

Garder sous clef

Precautionary Statements - Disposal

Évacuer le contenu et le contenant vers des installations d'élimination des déchets autorisées

AUTRES INFORMATIONS

Toxique sur l'environnement aquatique à long terme

Unknown acute toxicity**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Metconazole	125116-23-6	51	-	-
Autres	Various CAS#s	49	-	-

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou que vous vous faites soigner. Vous pouvez également composer le 1-800-682-5386 pour obtenir des informations sur les traitements médicaux d'urgence.
Inhalation	Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et après les 5 premières minutes, continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Note aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Suitable Extinguishing Media	Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.
Grand feu	MISE EN GARDE: L'utilisation d'eau pulvérisée lors de la lutte contre un incendie peut être inefficace.
Unsuitable extinguishing media	Ne pas répandre le matériau déversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Les produits de combustion d'incendies impliquant ce produit peuvent être toxiques. Évitez de respirer la fumée et les brumes. Évitez tout contact du personnel et de l'équipement avec les retombées et le ruissellement. Réduisez au minimum la quantité d'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie. Ne pas pénétrer dans un espace clos sans un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Contenir et isoler les eaux de ruissellement et les débris pour une élimination appropriée. Décontaminez l'équipement de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser.

Produits de combustion dangereux: La combustion normale produit des émissions de dioxyde de carbone, de vapeur d'eau et

risque de produire. HCl gas., Oxydes de sodium., Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.

Données sur l'explosion

Sensitivity to mechanical impact Aucune.

Sensitivity to static discharge Aucune.

Équipement de protection spécial pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguement sur le sol: Évitez les eaux de ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés menant aux voies navigables ou à d'autres plans d'eau. Contenir les liquides renversés avec des absorbants secs.

Dans l'eau: Ce matériau se dispersera ou se dissoudra dans l'eau. Arrêtez la source de la publication. Contenir et isoler pour éviter tout rejet ultérieur dans les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes de nettoyage On Land - Clean up spill immediately. vacuum or sweep up material and place into a chemical waste container. Wash area with soap and water. Pick up wash liquid with additional absorbent and place in a chemical waste container.

In Water - Clean up spill immediately. Absorb spill with inert material. Remove contaminated water for treatment or disposal.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Puis laver à fond et mettre des vêtements propres. Des lunettes de protection ou des lunettes de protection, des gants, une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures sont appropriés.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Conditions d'entreposage Garder le récipient bien fermé. Ne pas mettre de concentré dans des récipients contenant des aliments ou des boissons. Ne pas diluer le concentré dans des récipients contenant des aliments ou des boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments ou des aliments pour animaux. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Conservez le pesticide dans son emballage d'origine uniquement. Conserver dans un endroit frais et sec et sécurisé. Stocker dans un endroit bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Numéro d'appel d'urgence: (800) 892-0099
 Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0377
 Date de révision: 02-01-2019

Exposure Limits Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune matière dangereuse assujettie aux limites de contamination en milieu de travail déterminées par les organismes de réglementation de la région spécifique.

Sécurité intégrée appropriée

Mécanismes techniques Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération.

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Minimiser le contact avec la peau en portant des vêtements et des gants de protection.

Protection respiratoire Utilisez ce matériau uniquement dans des zones bien ventilées. Si les conditions de fonctionnement entraînent des concentrations atmosphériques de ce produit, l'utilisation d'un respirateur approuvé est recommandée.

General hygiene considerations A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique Solide
Aspect granulés
Couleur Brun foncé
Odeur Pas d'information disponible
seuil d'odeur : Pas d'information disponible

PROPERTIES

<u>PROPERTIES</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	8 - 9 @ 25° C	1% (w/v) suspension in water
Point de fusion/congélation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	Donnée non disponible	Not applicable
Taux d'évaporation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité supérieure	Not applicable	
Limites d'inflammabilité inférieure :	Not applicable	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Dispersible dans l'eau	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

AUTRES INFORMATIONS

Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Point de ramollissement	Pas d'information disponible
Poids moléculaire	Pas d'information disponible
VOC (EPA METH.24) (G/L)	Pas d'information disponible
Liquid Density	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente	32 - 33 lb/ft ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas d'information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Risque de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Produits incompatibles	Oxydants. Acides.
Produits de décomposition nocifs :	Oxydes de sodium, de soufre et de phosphore.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë:**

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	1,750 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité dermale LD ₅₀ (rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	> 2.27 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Modérément irritant	Catégorie de toxicité	III
Une irritation de la peau (lapin)	Brève et / ou une irritation mineure	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Chemical name	IARC	OSHA - Select Carcinogens	NTP :
Metconazole	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Autres	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée

Toxicité de METCONAZOLE TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE: (28 à 90 jours) les études sous-chroniques du fongicide de Metconazole techniques dans les rongeurs et les chiens ont indiqué les poids corporels diminués, le vacuolation et l'hypertrophie grasse du foie, les paramètres réduits de RBC, les niveaux accrus d'enzymes de foie de sérum, et les poids accrus de rate et de foie. Il n'y a aucune évidence pour le neurotoxicité ou l'immunotoxicité après traitement avec du fongicide de Metconazole technique. Le niveau le plus bas d'aucun-observable-effet (NOEL) était 2.5 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ: Dans une étude d'une année de chien, les effets produits techniques de fongicide de Metconazole sur l'histopathologie de foie, augmentent des enzymes et le saignement de foie de sérum/irritation dans l'appareil gastro-intestinal. Le NOEL était 11.1 mg/kg/jour. Dans une étude de deux ans chez les rats, les changements histologiques produits techniques de fongicide de Metconazole du foie, le rein et adrénal et probablement leucémie. Le NOEL pour cette étude était 4.8 mg/kg/jour. Dans une étude de dix-huit mois de souris, le compte accru de globule sanguin blanc, les enzymes accrues de foie de sérum a augmenté les poids de foie, changements histopathologiques du foie, la rate et les adénomes et les adénocarcinomes adrénal et accrus de foie

ont été observés aux doses de 300 ppm ou plus haut. Le NOEL chez les souris était 4.8 mg/kg/jour. On pense que le mécanisme de la formation de tumeur de foie chez les souris est non approprié aux humains.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: On a observé des effets maternels et foetaux chez les rats et les lapins traités avec du fongicide de Metconazole technique pendant la gestation. Le NOELs chez les rats et les lapins sont 16 et 20 mg/kg/jour, respectivement.

PROCRÉATION: Le fongicide de Metconazole technique a été examiné dans une étude de reproduction de rat de 2 générations. Aux doses maternellement toxiques des effets ont été notés sur le recyclage d'oestrogène, la taille de portée, la longueur de gestation et le poids corporel de chiot. Le NOEL était 10.6 mg/kg/jour.

MUTAGÉNICITÉ: Non considéré un risque génotoxique. Le négatif dans la mutation de gène analyse *in vitro*, dans *in vivo/in vitro* des analyses d'UDS et dans des analyses *in vivo* de micronoyau chez les souris. Positif dans une analyse *in vitro* d'aberration de chromosome en présence de S-9 mais non observée dans l'analyse *in vivo*.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AVIAIRE: Basé sur la désignation d'EPA, le fongicide de Metconazole technique est pratiquement non-toxique aux canards et légèrement au toxique de canard aux cailles. Les résultats d'essai incluent:

Oral LD₅₀ Cailles: 875 mg/kg
Dietary LC₅₀ Cailles: 1,057 mg/kg
Dietary LC₅₀ canard de canard: > 5,200 mg/kg

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES: Basé sur la désignation d'EPA, le fongicide de Metconazole technique est modérément toxique pour pêcher et les invertébrés et fortement le toxique d'eau douce aux invertébrés marins. Les résultats d'essai incluent:

LC₅₀ (96 hr) Vairon de Fathead: 6.3 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Truite arc-en-ciel: 2.2 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Vairon de Sheepshead: 3.9 mg/L
LC₅₀ (48 hr) Magna de daphnie: 4.2 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Crevette de Mysid: 0.75 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Dépôt de Shell d'huître: 2.3 mg/L
EC₅₀ (72 hr) Algues vertes: 1.7 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Algues bleu-vert: > 13 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Diatomée d'eau doux: 0.0098 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Diatomée marine: 1.7 mg/L
EC₅₀ (7 day) Lenticule: > 0.17 mg/L

TOXICITÉ POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES: Le contact LD₅₀ (96 heures) du fongicide de Metconazole de technique à l'abeille à miel est >90 µg/abeille.

Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ce pesticide est toxique pour les crevettes. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où l'eau de surface est présent ou de zones intertidales ci-dessous niveau moyen de la marée haute. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de matériel ou la mise au rebut de l'équipement wash-eaux. Voir les instructions pour une utilisation sur étiquette du produit de prendre des précautions supplémentaires et des restrictions. La dérive et le ruissellement des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques dans l'eau à proximité des zones traitées.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Waste from residues/unused products	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Les conteneurs vides doivent être rincés trois fois avant d'être éliminés. Rendre le contenant vide impropre à une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte des conteneurs dans votre région, éliminez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Appellation réglementaire pour le transport terrestre:	Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou au Canada TDG
Guide des mesures d'urgence:	Sans objet
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	UN 3077 Substance Dangereuse pour L'environnement, Solide, N.O.S. (Metconazole), 9, II, Polluant Marin
Remarques:	Emballage unique et interne inférieur 5 L (liquid) ou 5 kg net (solides) exclus de la réglementation des Marchandises Dangereuses -- voir IATA Special Provision A197. Pour l'expédition U.S., Guide des Mesures D'urgence No. 171
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	UN 3077 Substance Dangereuse pour L'environnement, Solide, N.O.S. (Metconazole), 9, II, Polluant Marin
RÉFÉRENCE EMS :	F-A, S-F

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange

PMRA INFORMATIONS SUR LES ÉTIQUETTES DE L'ARLA DIFFÉRENTES DES EXIGENCES DU SIMDUT ET DU GHS:

Mot-indicateur de l'ARLA • Attention

FIFRA pesticide label hazard information Nocif en cas d'ingestion Provoque l'irritation modérée des yeux Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements Garder hors de la portée des enfants AVERTISSEMENT CONTIENT DES SULFITES ET DU LAIT ALLERGÈNES.

Chemical name	Canada - WHMIS - Ingredient Disclosure List
Autres	Non-controlled

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 892-0099
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0377
Date de révision: 02-01-2019

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la FIFRA (Loi Fédérale sur les Insecticides, Fongicides et Rodenticides). La réglementation suivante n'est donc d'application que pour la manipulation hors les normes d'utilisation et d'application prévues pour les pesticides. Cela comprend les flux des déchets issus des installations de fabrication et de formulation, le déversement ou l'emploi abusif des produits, ainsi que le stockage d'importantes quantités de produits renfermant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTS PROVINCIAUX: Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

International Regulations

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Sans objet

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Sans objet

The Rotterdam Convention Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission: Informations mises à jour pour respecter les réglementations WHMIS 2015 (GHS).

N° de la fiche signalétique: CAN-0377

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 59639-147

EPA :

Numéro d'homologation, Loi sur 30402

les produits antiparasitaires:

Numéro de révision: 1

Date de révision: 02-01-2019

Remplace la fiche émise le: November 3, 2009

Personne responsable: Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2019 Valent U.S.A. LLC

Numéro d'appel d'urgence: (800) 892-0099
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0377
Date de révision: 02-01-2019